45e CONGRÈS DE LA FPFQ

Convaincre les producteurs forestiers de travailler de façon sécuritaire

Christian Fortin, ing.f.
CSST, Direction générale de la prévention inspection et du partenariat
12 juin 2014

Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs
www.csst.qc.ca

CSST

Point de vue santé et sécurité

Comment?

- La CSST, compagnie d'assurance;
- Les statistiques;
- La réglementation;
- Les impacts des accidents, humains, financiers;
- La publicité;

Convaincu…

CSST

Point de vue santé et sécurité

CSST

Point de vue santé et sécurité

Qu'est ce que convaincre représente au point de vue SST?

- C'est obtenir l'adhésion du destinataire à l'importance de la santé sécurité au travail;
- Orienter son action et ses prises de décision en fonction de la santé sécurité au travail;
- Bref: changer un comportement, une manière de penser, une valeur.

CSST

Comment?

CSST

Comment? – La CSST, assureur

La CSST, une compagnie d'assurance

- tous les travailleurs sont automatiquement couverts

Le régime en place: sans égard à la faute

- le travailleur ou la travailleuse victime d'une lésion professionnelle est indemnisé, ce qui lui assure la protection de ses revenus;
- l'employeur est à l'abri des poursuites, ce qui lui assure la protection de son actif.

CSST

Comment? – La CSST, assureur

Les lois administrées par la CSST:

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelle (LATMP)

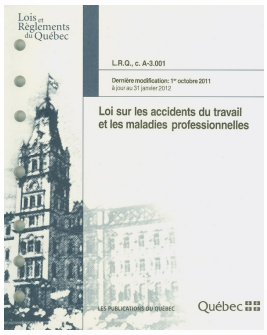

Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)

CSST

Comment? – Statistique

2012

Revenu de cotisation:

Programmes de réparation:

Décès: 211

- 75 accidents – 94% H
- 136 maladies professionnelles – 97% H

CSST

Comment? – Statistique

2012 Portrait du travailleur blessé en forêt

- Il est âgé entre 45 et 54 ans (29 %) et s'est blessé aux membres inférieurs (31 %);
- S'il fait des opérations forestières, il a été frappé par un objet lors de son accident (24 %), ce qui a entraîné une plaie (24 %);
- S'il fait de l'aménagement forestier, il a fait une chute (21 %) ou a eu une réaction du corps (21 %) et ce sont les muscles et tendons qui sont touchés (36 %).

CSST

Comment? – Statistique

Combien y a t-il d'accidents en forêt par mois?

38

CSST

Comment? – Réglementation

La Loi

Le règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF)

Champ d'application du RSSTAF:

Les travaux d'aménagement forestier.

CSST

Comment? – Réglementation

L'aménagement forestier c'est:

l'ensemble des activités comprenant l'abattage et la récolte du bois, l'implantation, l'amélioration, l'entretien et la fermeture d'infrastructure, l'exécution de traitements sylvicoles, y compris le reboisement et l'usage du feu, la répression des épidémies d'insectes, des maladies cryptogamiques et de la végétation concurrente de même que toute autre activité ayant un effet sur la productivité d'une aire forestière.

CSST

Comment? – Réglementation

Si une prescription sylvicole est nécessaire, il y a de très fortes chances que ce soit de l'aménagement forestier.

CSST

Comment? – Réglementation

Quelques articles:

7 Travailleur seul

27-28 Abattage manuel

44 à 50 Équipement de protection individuelle

CSST

Comment? – Réglementation

Article 27:

27. Tout travailleur qui effectue l'abattage manuel d'un arbre à l'aide d'une scie à chaîne doit:

1° avoir reçu et réussi une formation théorique et pratique en matière de santé et de sécurité du travail, selon le contenu du cours «Santé et sécurité en abattage manuel (234-361)» du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

2° être titulaire d'une attestation délivrée par un organisme désigné par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à l'effet qu'il a reçu cette formation et qu'il a réussi l'examen requis.

CSST

Comment? – Réglementation

Comité paritaire de prévention du secteur forestier

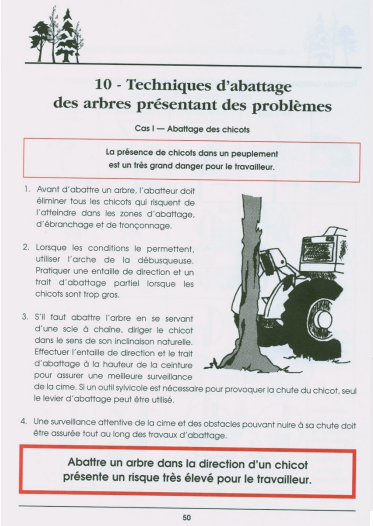

10 - Techniques d'abattage des arbres présentant des problèmes

Cas I — Abattage des chicots

La présence de chicots dans un peuplement est un très grand danger pour le travailleur.

1. Avant d'abattre un arbre, l'abatteur doit éliminer tous les chicots qui risquent de l'atteindre dans les zones d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage.
2. Lorsque les conditions le permettent, utiliser l'arche de la débusqueuse. Pratiquer une entaille de direction et un trait d'abattage partiel lorsque les chicots sont trop gros.
3. S'il faut abattre l'arbre en se servant d'une scie à chaîne, diriger le chicot dans le sens de son inclinaison naturelle. Effectuer l'entaille de direction et le trait d'abattage à la hauteur de la ceinture pour assurer une meilleure surveillance de la cime. Si un outil sylvicole est nécessaire pour provoquer la chute du chicot, seul le levier d'abattage peut être utilisé.
4. Une surveillance attentive de la cime et des obstacles pouvant nuire à sa chute doit être assurée tout au long des travaux d'abattage.

Abattre un arbre dans la direction d'un chicot présente un risque très élevé pour le travailleur.

50

CSST

Comment? – Réglementation

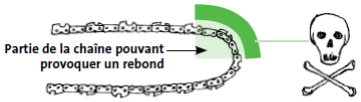

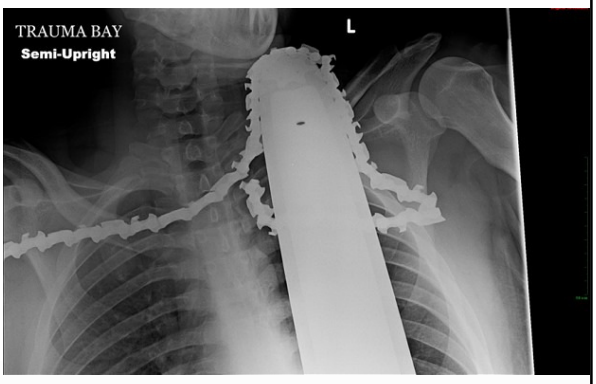

CSST

Comment? – Réglementation

Article 28:

28. L'employeur doit s'assurer de la maîtrise des compétences acquises par tout travailleur lors de la formation prévue à l'article 27 au moyen de la version la plus récente du document intitulé Abattage manuel – Fiche de suivi de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

CSST

Comment? – Réglementation

Fiche de suivi

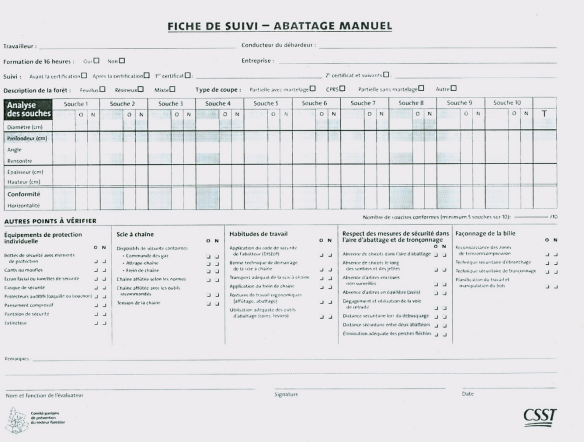

FICHE DE SUIVI – ABATTAGE MANUEL

Travailleur : _____ Conducteur du débardeur : _____

Formation de 16 heures : Oui ☐ Non ☐ Entreprise : _____

Suivi : Avant la certification ☐ Après la certification ☐ 1er certificat ☐ _____ 2e certificat et suivants ☐

Description de la forêt : Feuillus ☐ Résineux ☐ Mixte ☐ Type de coupe : Partielle avec marteloage ☐ CPR ☐ Partielle sans marteloage ☐ Autre ☐

Analyse des souches	Souche 1		Souche 2		Souche 3		Souche 4		Souche 5		Souche 6		Souche 7		Souche 8		Souche 9		Souche 10		T
	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	
Diamètre (cm)																					
Profondeur (cm)																					
Angle																					
Rancoeire																					
Épaisseur (cm)																					
Hauteur (cm)																					
Conformité																					
Horizontalité																					

AUTRES POINTS À VÉRIFIER

Nombre de souches conformes (minimum 5 souches sur 10) : _____ /10

Équipements de protection individuelle	O	N
Bottes de sécurité avec éléments de protection	☐	☐
Gants ou mufles	☐	☐
Écran facial ou lunettes de sécurité	☐	☐
Casque de sécurité	☐	☐
Protecteurs auditifs (coquille ou bouchon)	☐	☐
Pansement compressif	☐	☐
Trousse de sécurité	☐	☐
Extincteur	☐	☐

Scie à chaîne	O	N
Dispositifs de sécurité conformes :		
• Commande du gaz	☐	☐
• Arrêt de chaîne	☐	☐
• Frein de chaîne	☐	☐
Chaîne affûtée selon les normes	☐	☐
Chaîne affûtée avec les outils recommandés	☐	☐
Tension de la chaîne	☐	☐

Habitudes de travail	O	N
Application du code de sécurité de l'abattage (CNSAT)	☐	☐
Bonne technique de démarrage de la scie à chaîne	☐	☐
Transport adéquat de la scie à chaîne	☐	☐
Application du frein de chaîne	☐	☐
Postures de travail ergonomiques (affûtage, abattage)	☐	☐
Utilisation adéquate des coins d'abattage (open, levers)	☐	☐

Respect des mesures de sécurité dans l'aire d'abattage et de tronçonnage	O	N
Absence de chevals dans l'aire d'abattage	☐	☐
Absence de cavaits le long des sentiers et des pistes	☐	☐
Absence d'arbres en risque non surveillés	☐	☐
Absence d'arbres en équilibre (pois)	☐	☐
Dégagement et sécurisation de la voie de retraite	☐	☐
Distance sécuritaire lors du débusquage	☐	☐
Distance sécuritaire entre deux débiteurs	☐	☐
Élimination adéquate des pentes fléchies	☐	☐

Façonnage de la bille	O	N
Reconnaissance des zones de tronçonnage/ébranchage	☐	☐
Technique sécuritaire d'ébranchage	☐	☐
Technique sécuritaire de tronçonnage	☐	☐
Manutention du tronçon et manipulation du bois	☐	☐

Remarques : _____

Nom et fonction de l'évaluateur _____ Signature _____ Date _____

Comité paritaire de l'industrie du meuble/bois

CSST

CSST

Comment? – Réglementation

Équipement de protection individuelle:

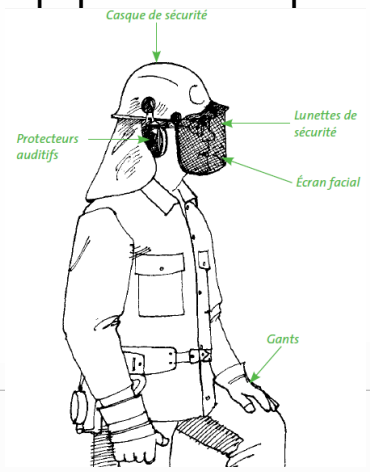

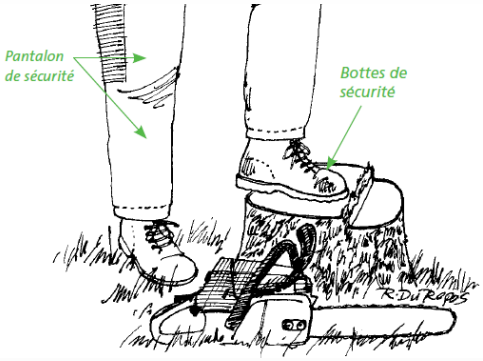

CSST

Comment? – Réglementation

Casque (CAN\CSA-Z94.1)

Date de fabrication inscrite à l'intérieur

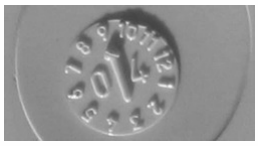

Durée de vie selon le manufacturier et l'utilisation.

CSST

Comment? – Réglementation

Protecteurs auditifs (CAN\CSA-Z94.2)

Simulateur de perte auditive

CSST

Comment? – Réglementation

Pantalon (CAN\BNQ 1923-450-M91)

La protection n'est pas fonction du nombre de plis.

CSST

Comment? – Réglementation

Bottes de sécurité (CAN\CSA-Z195 ou ISO 17249)

Les symboles doivent se retrouver sur la botte.

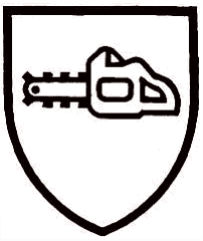

CSST

Comment? – Impacts

CSST

Comment? – Impact humain

Impact physique:

- Conséquence directe;
- Visible;
- Diminution des capacités.
  - Exemple: perte d'intégrité, surdité, mal de dos

CSST

Comment? – Impact humain

Impact psychologique:

- Exclusion;
- Perte d'estime;
- Perception des autres.
  - Exemple: dépression, trouble d'adaptation

CSST

Comment? – Impact financier

Impact direct:

- Coût d'imputation, prime CSST augmente

Impact indirect:

- De 1,50 $ à 6 $ pour chaque dollar (Bird & Germain)
- Perte de temps, dommages collatéraux, remplacement du travailleur, etc.

CSST

Comment? – Publicité

Pub!

Comment? – Publicité

Pub!

[redacted] [redacted]

CSST

Comment? – Publicité

Témoignage

[redacted]

CSST

Lieu de l'accident

Érablière située à 1 km de la route 161 et accessible par un chemin privé carrossable.

CSST

Croquis de l'arbre et de la branche

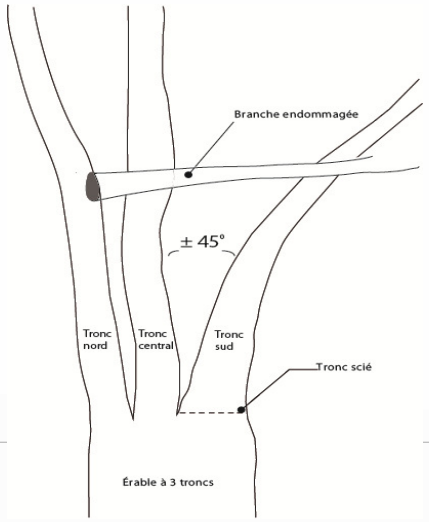

CSST

CAUSES DE L'ACCIDENT

- La méthode d'abattage entraîne la chute d'une branche cassée sur l'acériculteur;
- L'utilisation d'une voie de retraite dangereuse expose l'acériculteur à recevoir une branche sur la tête.

CSST

Cause 1

La méthode d'abattage entraîne la chute d'une branche cassée sur l'acériculteur.

•La branche est toujours attachée au tronc nord au moment où le tronc sud est abattu;

•La position de la branche : contact de la tête de la branche au sol avant que la base ne se détache du tronc nord;

•La longueur de la branche est de 13 m et la distance entre la tête de la branche au sol et l'arbre est de 10,82 m.

CSST

Cause 1

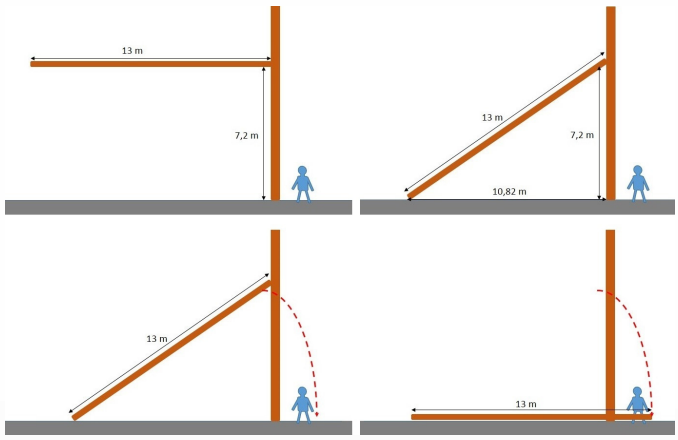

CSST

Cause 2

L'utilisation d'une voie de retraite dangereuse expose l'acériculteur à recevoir une branche sur la tête.

- Au lieu de s'éloigner en diagonale vers le nord-ouest, l'acériculteur recule en ligne droite (en direction ouest) de quelques pieds;
- Il est précisément dans la zone dangereuse lorsque le tronc sud tombe;
- La branche cassée n'est pas entraînée avec le tronc sud comme prévu et tombe directement sur lui.

CSST

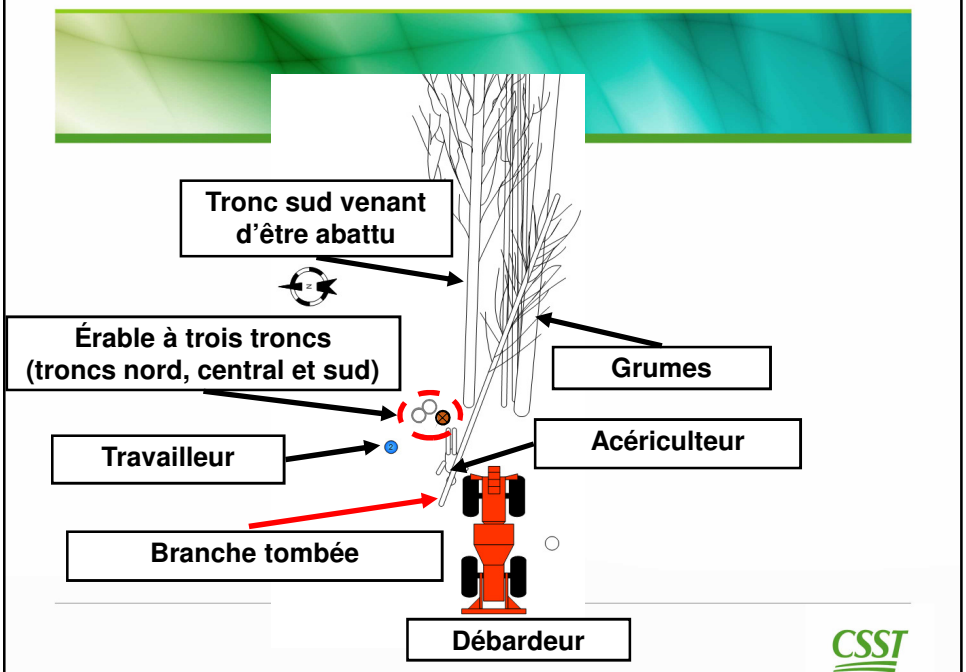

CSST

39

Cause 2

Guide d'abattage manuel

CSST

Convaincu

Pourquoi travailler de façon sécuritaire?

- Pour respecter la loi;
- Pour éviter les accidents;
- Pour continuer de faire ce qu'on aime faire;

CSST

www.csst.qc.ca

CSST